Transcript du Livestreaming du briefing presse après le Conseil de gouvernement (29.11.2021)

## Intervenants

* Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d’État
* Paulette Lenert, ministre de la Santé
* Journalistes

## Langue

* Français

## Transcript

[Xavier Bettel]

Mesdames, messieurs, bonsoir.

Ce matin, on avait un Conseil de gouvernement et on est conscients, tous, que depuis des mois déjà, pratiquement depuis deux ans, qu'on doit vivre avec le Corona.

L'actualité ces derniers jours, nous a montré une fois de plus combien le virus est imprévisible.

Le nouveau variant Omicron, dont on ne savait encore rien la semaine dernière et encore moins la semaine d'avant, et maintenant demandent beaucoup d'insécurités et de préoccupations.

Non seulement ici en Europe, mais également dans le monde entier.

Vous savez qu'en tant que pays, nous avons tout de suite accepté les recommandations de l'Union européenne, de la Commission et c'est également décidé de réduire tant que possible la propagation du virus au-delà des frontières.

Pour le moment, on sait trop peu sur l'Omicron pour pouvoir évaluer l'impact sur la situation sanitaire ici à Luxembourg, mais aussi ailleurs.

Donc ne spéculons pas. Il y a des personnes qui disent c'est presque une bonne chose que le virus est très peu pathogène, mais pas dangereux.

Les autres disent le contraire.

Ne nous demandez pas de nous vous dire ce que l'impact de l'Omicron sera ici à Luxembourg et dans le monde entier.

C'est pour ça qu'il faut attendre, afin que les spécialistes puissent faire leur travail.

Indépendamment de ce variant, nous avons toutes les raisons d'être prudents.

Ce weekend, on a eu à déplorer trop de décès.

Les chiffres des infections montent aussi dans les pays environnants.

Il y a des pays où il y a des hausses importantes, mais ici aussi, ça monte.

La semaine dernière, on a eu par jour plus de 80 infections de plus par jour que les semaines d’avant.

Il y a aussi une hausse pour les eaux usées et le virus est présent dans les eaux usées.

Même si ce lien de causalité qu'on a pu faire il y a quelques mois, il pourrait être faussés par les installations d'épuration parce qu'il y a certaines personnes qui sont vaccinées qui peuvent avoir un meilleur déroulement de la maladie et c'est pour ça, la causalité ou l'impact ne peut plus être aussi bien établie entre les résultats des eaux usées.

Mais les chiffres d'incidence montent, même si on est en dessous des moyennes d'européennes.

Si on compare ... On a une situation aujourd'hui qui en comparaison avec d'autres pays n'est pas dans le peloton de tête de ceux qui montrent le plus d'infections, mais plutôt en dessous de la moyenne.

Mais il faut savoir que on n'a jamais levé toutes les mesures sanitaires et cela également a montré, a provoqué un impact.

Dans les hôpitaux, nous avons plus de 60 patients, alors qu'il y a un mois, c'était 37 patients. De 37 à 60, vous voyez.

On voit aussi dans cette analyse une certaine stabilité pour les soins intensifs.

On oscille entre 10 et 15 personnes aux soins intensifs et il faut savoir que ça peut changer du jour au lendemain.

Avec ces chiffres, trois plus trois mois, ça peut avoir un impact important par rapport à d'autres pays également.

Pour éviter le pire - ça n'a pas changé, on le dit depuis des semaines depuis des mois - il faut faire en sorte que davantage de personnes se fassent vacciner parce que le vaccin est efficace.

Pour le moment, on voit que l'incidence la plus élevée et à l'âge de moins de 12 ans.

Ce sont ceux qui ne sont pas vaccinés. Donc on voit le corollaire, on voit le contraire.

Notamment pour ceux au-delà de 75 ans, on à l'incidence la plus basse.

Elle descend même et c'est exactement la catégorie de personnes pour lesquelles nous savons qu'ils ont déjà eu une dose de rappel ces dernières semaines.

Là où les gens se rencontrent, le risque est moins élevé si les personnes sont vaccinées. C'est un fait.

Les personnes qui sont vaccinées ont moins de risque de s'infecter et les personnes qui sont vaccinées ont un risque moindre de devoir aller à l'hôpital.

Notre taux de vaccination n'est pas assez pour éviter une décharge des hôpitaux à moyen terme ou l'exclure même.

La situation dans les hôpitaux, comme je l'ai dit, c'est encore gérable, mais à moyen terme ou à long terme, on ne pourra plus le garantir et on entend déjà que la situation risque de venir où il y a d'autres personnes à qui on ne peut plus garantir leurs autres opérations et ce n'est pas une situation à laquelle on veut arriver.

On ne veut pas que des personnes qui nécessitent des opérations ne puissent pas les avoir.

Même si la situation est sous contrôle pour le moment, vous savez que nous avons pris de nouvelles mesures.

Ce qu'on veut éviter, c'est le confinement. Je dois vous le dire honnêtement: nous voulons éviter le confinement et pour nous, ce principe qu'on a utilisé ces derniers mois et qui est toujours le bon principe, celui qu'on défend toujours, c'est autant de sécurité que nécessaire et autant de libertés que possible.

C'est pour ça qu'on va pas annoncer aujourd'hui - nous n'annonçons pas que les écoles vont fermer, nous n'annonçons pas que les restaurants ferment ou même à 17 heures, comme c'est dans certains pays ou même à dix heures du soir, comme si dans certains pays.

Nous n'annonçons pas que certaines activités sectorielles doivent fermer leurs portes.

Nous n'annonçons pas non plus qu'il y aura des interdictions de sortie ou des limitations, qu'il faille oublier les mariages, etc. Non.

On ne prend pas de telles décisions aujourd'hui, mais je ne peux pas exclure qu'un jour il faudra de nouveau de nouvelles restrictions.

Mais pour le moment, nous voulons tout faire pour ne pas arriver à de nouvelles restrictions parce que ce que nous avons appris ces derniers mois, c'est qu'avec cette pandémie, on ne peut rien exclure. Il y a trop d'inconnues et la pandémie, si on ne fait pas attention, décide comment ça va continuer et nous, ce que nous voulons, c'est : on veut décider nous comment ça se passera et on ne veut pas que la pandémie nous impose des mesures.

Deux objectifs : limiter le risque d'infection et protéger des personnes vulnérables et non-vaccinées.

Parce que ce sont les personnes non-vaccinées qui sont souvent infectées par le virus et risquent un déroulement de la maladie difficile.

C'est pour ça, nous avons décidé de renforcer considérablement le régime du CovidCheck.

Nous distinguons entre les loisirs et le travail.

Donc nous allons utiliser pour les loisirs le système 2G - vacciné et guéri.

Donc tout ce qui est loisirs, activités, sports, tout ce que n'est pas le travail, c'est le 2G - donc vacciné et rétabli.

C'est pour les activités à l'intérieur et à l'extérieur.

Donc les terrasses ne sont pas ouvertes pour les non-vaccinés.

C'est uniquement pour les personnes ... Les terrasses sont uniquement pour les personnes vaccinées et rétablies.

Donc il faut ... effectivement les sportifs doivent être vaccinés ou rétablis pour pouvoir exercer leur sport à l'intérieur ou à l'extérieur et ces mesures du 2G - vacciné ou rétabli - c'est partout où les mesures ont lieu.

Donc, les mesures, c'est aussi pour protéger les personnes non-vaccinées parce que le risque que ces personnes s'infectent est une réalité.

Le risque qu'ils ont un déroulement compliqué, c'est également une réalité et le risque que les hôpitaux puissent être surchargés est également une réalité.

Le système des vaccinés ou rétablis doit être d'application rapidement.

On ne va pas attendre jusqu'au 18 décembre.

Vous savez que l'ancien texte est valable jusqu'au 18 décembre et ce projet de loi, on va encore l'adopter au gouvernement cette semaine pour le mettre en voie d'instance et nous espérons que déjà la semaine prochaine, la Chambre ... quand l'avis du Conseil d'État vient, que ça pourra déjà être voté.

Nous sommes demandeurs que pour l'avoir rapidement, le plus rapidement.

Dans ce projet de loi, il y aura aussi un système 3G - vacciné, guéri, testé - mais seulement à partir de mi-, fin janvier.

On aura le détail exact. Pourquoi ? Parce qu'on laisse du temps aux personnes pour se faire vacciner.

Cela veut dire : si une personne se fait vacciner début décembre, que cette personne a encore la possibilité d'avoir les cinq semaines pour être totalement vaccinée.

C'est pour leur donner la possibilité de le faire encore.

Mais le détail va suivre, va être dans le texte qui sera adoptée cette semaine.

Le gouvernement est également en discussion avec les partenaires sociaux.

On s'est vus à 8 heures du matin déjà aujourd'hui pour voir comment mettre en place ces mesures dans la pratique.

Après une première réunion, je suis optimiste. Je pense qu'on trouvera une solution qui pourrait être soutenu par les employeurs et par les représentants des employés et une nouvelle réunion est prévue pour demain, pour avoir un échange sur la suite.

Vous comprenez bien que c'est pour ça que je ne vais pas plus dans le détail maintenant sur les modalités du CovidCheck au travail parce qu'on a encore les discussions avec les partenaires sociaux pour le moment.

Ce qui est nouveau dans le cadre du CovidCheck de 2G et 3G, c'est qu'on pourra faire des contrôles d'identité.

Donc on ne pourra plus venir avec un QR-code d'une autre personne.

Un code fantaisiste.

Il faut pouvoir faire le contrôle de la personne, que ce soit en 3G ou en 2G, pendant les loisirs, pendant le travail - on pourra le faire et ceci sans la présence de la police.

Parce que jusqu'à présent, il fallait la police pour faire une contrôle d'identité.

Maintenant, la personne, qui fait le contrôle, peut demander et si la personne refuse de montrer l'identité, alors l'accès lui est refusé.

La personne ne peut donc pas rentrer en refusant de montrer une carte d'identité.

Ces mesures, on projette de les avoir d'ici jusqu'à fin février, ces nouvelles mesures.

Cette durée des tests, vous savez aussi, qu'on l'a réduit : le test antigène est uniquement valable 24 heures au lieu de 48, et un PCR est valable uniquement 48 heures au lieu de 72.

On s'est aligné par rapport aux autres pays voisins qui ont pris des mesures similaires parce que sinon notre QR-code ne serait pas valable au-delà de la frontière.

SI il est vert ici, on veut qu'il soit vert aussi de l'autre côté. On voulait nous aligner.

Ces mesures, donc de 24 à 48 heures, ces mesures pourraient déjà entrer en vigueur cette semaine.

C'est un texte amendé. La Chambre pourrait déjà le voter cette semaine et ces mesures pourraient déjà être valables avant le vote du texte que je viens de vous décrire.

Dans les écoles aussi, on teste davantage.

La communication du ministre de l'Éducation était faite.

Pour les personnes les plus vulnérables dans les structures de soin et de retraite et ainsi que dans les hôpitaux, on veut protéger ces personnes et c'est pour ça qu'on va prévoir que les visiteurs, en dehors du CovidCheck, devront quand même faire un test rapide à l'entrée.

Dans les hôpitaux, à l'exception des urgences, pour toutes les autres personnes un test antigénique sera fait et on utilisera le résultat pour leur permettre d'entrer.

Nous recommandons dès aujourd'hui dans les maisons de retraite et de soins, dans les hôpitaux également, qu'on n'attende pas que ces mesures-ci soient votées, mais nous recommandons que ce soit fait immédiatement.

On a également d'autres recommandations qu'on a prises en tant que gouvernement : le télétravail.

Si possible, quand c'est faisable, il faudra travailler de la maison.

C'est évidemment pour limiter les contacts sur les lieux de travail.

En tant que gouvernement, on a décidé, pour les personnes qui travaillent dans la fonction publique, d'augmenter le télétravail de trois à quatre jours et nous discutons avec les pays voisins afin de trouver les accords pour les frontaliers.

En général, nous recommandons à tout le monde, vacciné ou non, nous recommandons ceci parce que ... je dis ça pour prévenir à des discussions.

Donc, si on sait qu'on va voir des personnes, des personnes vulnérables, la famille, aussi avant les fêtes maintenant, un masque est toujours une bonne protection et un test rapide, c'est plus de sécurité.

Il s'agit de se protéger, mais aussi de protéger les autres.

La ministre de la Santé va vous donner encore davantage de détails sur la semaine de la vaccination qu'on souhaite mettre sur pied parce qu'on voudrait que le test rapide soit complémentaire au tout, si on sait qu'on va rencontrer des gens qu'on ne pourra pas respecter les gestes barrières.

Donc une garantie pour vous et les autres.

Quant au Booster, dose de rappel, ça fonctionne bien.

Vous savez, il y a un délai de six mois entre la 2e vaccination et le "Booster". C'est ce qu'il faut.

Et on voit les gens au-delà de 75 ans, les incidences descendent si bien que le Booster fonctionne bien.

Aujourd'hui, on a également décidé que les gens vaccinés avec de l'AstraZeneca, où on nous a dit qu'après la deuxième vaccination, l'effet est descendu plus rapidement que pour d'autres vaccins.

Que, là, on va descendre à 4 mois pour pouvoir avoir le rappel.

45.000 personnes ont reçu de l'AstraZeneca et peuvent avoir une dose de rappel.

Je leur recommande de prendre rendez-vous parce qu'on peut prendre un rendez-vous et si quelqu'un, à partir de lundi, il veut le faire, il peut le faire.

Mais je ne vous garantis pas qu'il y a d'un coup des milliers de personnes qui veulent le faire.

C'est pour ça que je recommande à ceux qui ont le temps de prendre rendez-vous. C'est plus facile.

Faites-vous vacciner, faites-vous faire la dose de rappel.

On le fait le plus facilement que possible. Nous avons trois centres : le hall Victor Hugo, Esch-Belval et Ettelbruck.

Dans la Grand-Rue, il y aura la possibilité de se faire vacciner. On a des équipes mobiles dans les communes, dans les galeries commerciales.

On a 300 médecins qui en droit de le faire.

Ce sera également bientôt possible dans les pharmacies.

On essaie de le faire aussi facile que possible, qu'il ne faut pas aller loin, qu'on peut le faire chez son médecin, dans la pharmacie, dans la Grand-Rue, etc.

Ou alors les équipes mobiles, bien entendu.

Les centres de vaccination restent ouverts six jours par semaine et les personnes qui veulent un premier vaccin, ils peuvent aussi s'inscrire sur "impfen.lu".

Mais les gens peuvent venir rapidement, donc spontanément, mais peut-être que les temps d'attentes risquent d'être longs.

Ces dernières semaines, nous étions voir les douze communes dans lesquelles le taux de vaccination est en dessous de la moyenne et cette semaine, on ira aussi à la Belle Étoile, au Cora, Cloche d'Or, Cactus, etc. Madame la ministre vous donnera encore davantage de détails sur la semaine de la vaccination.

En plus, à part les centres de vaccination, on sera aussi présents dans des galeries commerciales et dans les communes.

Pour éviter que la complication de distance ...

Quand les gens disent "il faut aller trop loin" que ce ne soit pas une raison de ne pas se faire vacciner.

Puis, le Conseil de gouvernement, sur proposition de Lex Delles, a décidé la semaine dernière les aides pour coûts non-couverts et les aides de relance, de les ... de les prolonger. Ce sont des aides directes, non-remboursable du secteur tout ce qui est tourisme, horeca, événementiel.

Les conditions et le montant des indemnités sont inchangés par rapport à la dernière loi.

On fait ça parce qu'on sait que c'est difficile pour beaucoup de PME dans le contexte sanitaire de se maintenir ou d'être ramenés à l'ancien niveau.

2G, 3G, testé, vacciné, guéri - ça donne un contrôle à Luxembourg.

Le contrôle des codes QR va être fait avec une un contrôle d'identité.

On ne peut pas se balader avec des QR-codes qui sont faux ou qui viennent d'autres personnes.

La police va faire des contrôles, continuera à le faire dans les semaines à venir.

Utiliser une fausse identité, c'est un délit, je le répète, et c'est une responsabilité de l'exploitant dans le nouveau texte de loi et la responsabilité de la personne qui l'utilise.

Donc je veux déjà ... C'est un avertissement.

Merci et je donne la parole à madame la ministre de la Santé.

[Paulette Lenert]

Bon après-midi.

L'impact la pandémie est fort dans tout l’Europe.

Cela dépasse ce qu'on pensait - pas de manière positive. Il y a une escalade.

Il est très clair que l'impact de la pandémie est nettement  supérieur pour les gens qui ne sont pas vaccinés que pour les autres. C'est une évidence. Cela compte tant sur le plan individuel.

Un individu qui n'est pas vacciné, il a plus de risques d'attraper une maladie grave et l'impact est énorme du point de vue de la santé publique.

Nous sommes en charge de la garantir.

On ne peut pas uniquement regarder le plan individuel.

S'il y a trop de personnes qui ne sont pas vaccinés, ça aura un grave impact sur notre système de santé.

Le risque de devenir gravement malade est simplement plus important pour ceux qui ne sont pas vaccinés.

Donc, il ne faut pas se méprendre quand on voit qu'il y a des gens également qui sont vaccinés et qui sont malades. Il faut quand même se rendre compte que dans la proportion, vous voyez, si vous avez un bassin avec 150 poissons et il y en a deux qui sont sur le dos, c'est différent que si on a une vingtaine qui sont dans ce cas.

Le risque n'est pas seulement un peu plus élevé, il est beaucoup plus élevé.

L'option, c'est soit diminuer les contacts de toute la population, même de la grande majorité des gens qui ont un risque moindre ou alors de progresser de manière différenciée.

C'est le choix qu'on a pris maintenant et entre temps, c'est documenté par rapport aux chiffres dont nous disposons. Ce n'est plus à nier.

Il est un fait également que la vaccination seule ne suffit plus.

Le variant nous a surpris, également dépassé les espérances. La protection seule ne suffit pas.

Les experts le disent.

C'est pour ça, le rappel. Surtout qu'il y a encore ce nouveau variant - il faut faire attention.

Il faut quand même limiter ses contacts tant bien que mal.

On ne sait pas vraiment à quoi s'attendre. On sait simplement que la situation est difficile.

On risque de se faire encore surprendre On veut garder plus de normalité. Quand il y a un grand risque, alors il faut protéger les personnes et notre système.

Cela n'ira plus, si nous continuons de la même manière.

On se retrouvera comme les autres pays dans la situation où quelqu'un qui doit faire un traitement, une opération, qui ne pourra plus le faire comme il souhaitera.

Comme c'est nécessaire.

Ces mesures font aussi qu'il y a la réduction de la validité des tests.

Si on les réduit, on a une plus de sécurité, comme déjà dit pour le premier test, l'antigène, seulement 24 heures et pour le PCR 48 heures.

Et le nouveau standard, ce sera le 2G - vacciné, rétabli - avec des exceptions, comme déjà dit, et je pense que vous aurez pu certainement des questions à ce sujet.

Pour les rassemblements, là aussi, l'approche, telle qu'on l'a maintenant, reste en principe la même : jusqu'à 10 personnes pas de restrictions et puis, c'est échelonné.

Soit, on peut prendre les mesures de distance, entre 10 et 50 personnes avec deux mètres de distance et le masque.

Entre 50 et 200 personnes, c'est la règle à trois niveaux : soit en étant à deux mètres de distance et portant le masque et au-delà, de 200 personnes, il y a plus d'options. Donc entre 200 et 2.000, c'est obligatoirement le 2G - vacciné ou rétabli.

Au-delà de 2.000 personnes, on pourra faire des événements spéciaux, mais il faut un concept sanitaire qui devra être validé par notre Direction.

Il n'est pas exclu, mais c'est au cas par cas.

Les experts devront faire en sorte que les nouvelles mesures soient prises.

Donc à partir de 200, donc, il y a juste le 2G. Donc c'est la nouvelle règle.

En dehors de toutes les mesures annoncées, il s'agit quand même de continuer la vaccination.

C'est toujours la meilleure protection. On le voit dans nos chiffres. Les rappels sont extrêmement importants aussi.

On ne pouvait pas vraiment le savoir, mais maintenant on le sait.

On voit les chiffres, ça a de l'effet. Donc un rappel encore : laissez-vous faire un rappel, un "Booster".

C'est pour vous et pour nous tous.

Donc on a annoncé la semaine de la vaccination. Cela devient plus concret : du 6 décembre au 12 décembre, le pays sera sous le signe du vaccin. Beaucoup d'équipés seront en route dans le pays, là où il y a beaucoup de personnes, dans le sud-est, des événements dans plein de villes : Dudelange, Esch, etc.

Le programme est consultable en ligne pour voir le détail.

À la gare, à Luxembourg, il y aura deux équipes de manière permanente de 7 à 13 heures.

Dans les grands shopping center, les centres commerciaux : Cloche d'Or, Foetz, Redange, Kirchberg, etc. Pommerloch, Belle Étoile etc. Il y aura les actions non seulement pour une semaine, mais pendant tout l'hiver.

Donc le 12 décembre, quand les magasins sont ouverts, on pourra se faire vacciner dans les centres commerciaux.

En ville : du lundi au samedi, il y a le Pop-up où on peut se faire vacciner et les trois centres de vaccination, bien sûr.

On a parlé des médecins également et une fois que la loi sera votée, il y aura également la possibilité de se faire vacciner dans les pharmacies. Nous communiquerons à ce sujet le moment venu.

Ce n'est pas en place encore pour le moment.

Il nous faut encore une base légale, qu'on espère avoir rapidement et on fera un communiqué une fois que ce sera en route.

De notre part, un appel encore : profitez de cette semaine.

Il n’y aura pas seulement des possibilités de vaccination, aussi des explications.

Il y a une grande conférence qui est prévue au Cercle Cité le 11 décembre. Tout le monde pourra poser ses questions aux experts.

Il y aura une table ronde, des stands d'information.

C'est encore une offre qui s'ajoute à côté de notre présence sur les médias sociaux.

Donc ceci c'est un événement un peu plus important en ville où j'invite tout le monde de passer, donc, si vous avez une question.

En dehors des vaccins, comme déjà dit, le test est toujours très important.

En première ligne, quand on fait preuve de symptômes, c'est très important que les personnes qui ce soient peut-être infectées, soient vite identifié, qu'elles se fassent tester, et qu'on puisse les isoler. Ce n’est pas agréable, mais c'est très important de rompre très vite les chaînes de contamination.

Ne l'oubliez pas, ne pensez pas que c'est peut-être juste une petite grippe.

C'est toujours le risque qu'il s'agisse du Corona avec les chiffres élevés d'incidence qu'on a.

Donc il vaut mieux aller chez son médecin et faire un test.

Les tests rapides sont aussi rapides. C'est un plus à la sécurité, ça ne remplace ni l'un, ni l'autre, mais quand on va voir quelqu'un, chez les personnes âgées ou si on est plus souvent en route à des endroits où il y a plus de monde, c'est une bonne mesure de prévision, de faire un test rapide parce que si jamais on a le virus et on ne l'a pas encore remarqué, il ne va pas se propager parce que le virus est très contagieux pour le moment.

Si vous vous souvenez, dans notre stratégie de test on avait prévu de faire une réserve de tests rapides pour le cas où il y aurait une situation d'urgence. On va lancer ceci de nouveau.

Chaque ménage aura encore un bon pour aller se chercher un paquet de cinq tests rapides et on fera un appel : "Luxembourg se teste" et on espère que tout le monde va participer et que tout le monde fera un test rapide.

Cela nous donnera un bon aperçu de ce qui se passe.

C'est comme un filet qu'on jette partout sur le pays et par là, on espère avant les fêtes de pouvoir faire une action coup de poing où tout le monde fera en même temps pratiquement les tests rapides pour rompre de possibles chaînes d'infections.

Ces courriers vont sortir pendant la semaine de vaccination on fera un appel pour la semaine d'après pour faire une action de tests dans la totalité du pays.

On encouragera tout le monde à faire ce petit pas en plus.

C'est quelque chose qu'on fait de manière volontaire. On se protège en soi-même, on protège des autres. C'est toujours pareil.

Ainsi, souvent on est déjà contagieux avant qu'on le sache et, là, le test rapide est un bon moyen de pouvoir éviter l'une ou l'autre situation difficile. Voilà de mon côté.

Un plan exact, vous le trouverez en ligne, concernant toute cette action de vaccination pendant les semaines à venir et on espère que les personnes viendront de manière ... vraiment grand nombre.

[Journaliste]

Bonjour. Joseph Gaulier, l'essentiel. J'ai quelques petites questions. D'abord par rapport au 2G qui sera utilisé dans les loisirs.

Question très concrète : comment ça va se passer ? Est-ce qu'une nouvelle application sera mise en place ou plusieurs options dans l'application actuelle ?

Deuxième chose : en attendant les négociations pour le 3G dans les entreprises, qu'est-ce que vous prévoyez comme sanction pour des entreprises qui ne joueraient pas le jeu, qui ne le feraient pas assez sérieusement ?

Et enfin troisième question : vous avez parlé d'un booster au bout de quatre mois pour ceux qui ont eu l'AstraZeneca.

Est-ce que ça vaut aussi pour ceux qui ont eu l'AstraZeneca puis un autre vaccin après ?

Puisqu'il a été possible de changer entre temps.

Merci.

[Xavier Bettel]

Je vais répondre aux deux premières questions, celles de l'application.

Vous savez que nous avons l'application CovidCheck. Il y aura deux points à l'avenir : une fois les loisirs et une fois le travail.

Le 3G pour le travail et pour le loisir le 2G.

Donc il y a une application.

Il faudra cliquer au bon endroit.

Les deux possibilités seront sur une même application.

Pour les sanctions : pour les entreprises qui ne le respectent pas, les sanctions vont venir uniquement une fois que ce sera obligatoire.

Donc c'est prématuré pour vous dire comment ça se passera.

On va d'abord en discuter avec les partenaires sociaux.

Comme je l'ai dit, à partir du 15 janvier seulement le texte entrera en vigueur pour laisser le temps aux gens de se faire vacciner d'ici-là.

Et les sanctions ont une fonction obligatoire.

Il y aura une possibilité. Donc, pour le moment, les sanctions ... on les regarde par rapport au droit du travail des salariés aussi.

C'est pour ça qu'il faut négocier de tout ça avec les partenaires sociaux pour trouver un mode opératoire, un "modus vivendi".

Troisième question.

[Paulette Lenert]

Le booster par rapport à l'AstraZeneca, c'est ceux qui ont été vaccinés uniquement avec l'Astra Zeneca, parce que statistiquement, il est, bon, un peu moins longtemps.

Il y avait déjà un plus grand délai entre la première et la deuxième dose parce que ceux qui ont eu les autres vaccins, il y avait moins de délais entre les deux.

Donc ce n’est vraiment rien que pour ceux qui ont de l'AstraZeneca.

[Xavier Bettel]

Donc ceux qui ont été vaccinés par deux sur différentes ne sont pas concernés.

[Journaliste]

Donc si c'est l'AstraZeneca, puis BionTech, c'est après six mois.

Et deux points encore : pour les frontaliers qui viennent souvent à Luxembourg pour le loisir, au restaurant, aussi pour le professionnel, est-ce que ça fonctionne aussi avec des certificats émis en France ?

[Xavier Bettel]

Le certificat est lu, on y voit si on est vacciné, rétabli ou testé. L'option de test est supprimée. C'est-à-dire que cela s'applique à tout le monde.

[Journaliste]

Combien de temps un vaccin "Booster", de rappel est valable ?

Au Portugal, par exemple, il faut un certificat en plus quand on rentre. Quelle est la situation au Luxembourg?

[Paulette Lenert]

Pour les venues ici, il n'y a pas encore de nouvelles réglementations pour la durée. Il faut attendre un peu.

Il y a une proposition de la Commission sur la table pour augmenter la durée à neuf mois. Ce n’est en fait pas notre position.

On voulait 12 mois, même plus, mais c'est un nouveau moment. Pour nous, il y a une proposition.

Il faut voir comment se positionnent les différents pays.

On fera en sorte de faire qu'on se trouvera ici dans la Grande-région, on trouve un consensus.

Mais bon, je ne peux pas le garantir. Cela met un peu de temps jusqu'à ce que tout un chacun prenne une position dans les différents pays.

Il y a déjà une proposition sur table. C'est déjà ça.

[Xavier Bettel]

Ce qu'il faut savoir, ce sont les compétences nationales.

Ce ne serait pas bien, si on aurait 27 décisions différentes.

C'est pour ça que nous, maintenant, on ne veut pas prendre de décisions unilatérales qu'il faudra changer dans trois semaines.

C'est pour ça qu'on attend un peu jusqu'à ce qu'il soit possible de se mettre d'accord avec d'autres pays membres parce que ce qui nous intéresse c'est ce qui se passe autour de nos frontières.

Comme expliqué, ce serait une catastrophe, si sur 40 km, on aurait 4 systèmes différents.

[Journaliste]

L'Omicron - est-ce que les tests ont été adaptées pour ce nouveau variant ?

Est-ce que vous savez quelque chose ?

[Paulette Lenert]

Non.

[Journaliste]

Et par rapport aux bons.

Donc on va les avoir automatiquement envoyés à la maison ?

[Paulette Lenert]

Oui.

[Journaliste]

Et pour le contrôle d'identité - donc c'est normalement uniquement par la police.

Donc normalement ça doit passer par la Chambre. Que risque un restaurateur, s'il ne contrôle pas l'identité ?

Est-ce qu'il doit contrôler l'identité ?

[Xavier Bettel]

C'est une double responsabilité.

Cela veut dire : quand il y a des gens devant la porte, il peut le faire, mais s'il y a des personnes qui sont à l'intérieur avec un faux code, le restaurateur est également verbalisé.

Donc c'est dans l'intérêt du restaurateur de contrôler.

[Journaliste]

Donc, en fait, il a la possibilité, mais il doit contrôler.

De manière juridique, qu'en est-il du pouvoir de police ?

[Xavier Bettel]

Ici, c'est vraiment quelque chose que nous décidons dans une situation d'exception.

Ce ne serait pas dans une situation normale.

Ici, nous sommes dans une situation où on se rend compte qu'il y a des personnes qui utilisent des faux QR-codes, qui vont quelque part avec un QR-code qu'ils ont emprunté chez quelqu'un d'autre.

Cela ne fonctionne pas. Si on veut faire le 3G, 2G correctement, il faut les contrôles nécessaires.

Si on entend aujourd'hui où on peut s'acheter des QR-codes sans être vacciné, je dois dire ça manque de responsabilité et en plus on constitue un danger pour les autres et pour soi-même, si on le fait.

Il faut un contrôle, sinon on risque encore davantage d'abus.

Une fois qu'on sera plus sévère avec le 2G et 3G.

[Paulette Lenert]

La possibilité, ici, dans un restaurant, c'est de ne pas laisser rentrer la personne.

Si l'organisateur contrôle, il doit faire en sorte que personne ne soit à l'intérieur qui ne soit pas sous le régime du CovidCheck.

[Journaliste]

Pour la vaccination des enfants : qu'en pensez-vous que le Conseil supérieur (CSMI) pourra se positionner ?

[Paulette Lenert]

On pense que ça ne durera plus très longtemps.

[Xavier Bettel]

Le 20 décembre, on aura seulement le matériel pour les vaccins pour les enfants.

Il y a des gens qui pensaient qu'on pouvait prendre le BionTech et le réduire.

Il faut savoir que la composition du vaccin est un peu différente.

Il ne faut pas prendre le risque de jouer soi-même au prof de chimie et de déterminer quelques choses soi-même.

On attend un produit validé par Pfizer et on nous a dit qu'on va le livrer jusqu'au 20 décembre.

Mais, d'ici-là, la question ne se pose pas.

[Journaliste]

Est-ce que l'Union européenne a commandé suffisamment de vaccin ? Parce qu'on nous critique déjà qu'on serait en retard.

[Xavier Bettel]

Pour le moment, on a reçu des vaccins par l'Union européenne et je pense qu'on en n'aurait pas eu autant, si on ne l'avait pas commandé par l'Union européenne. Il y a une clé de répartition qui existe.

S'il n'y avait pas cette répartition, je suis sûr que d'autres personnes auraient davantage de pression que le Luxembourg d'arriver à recevoir le vaccin.

J'espère qu'il y en aura et je préfère qu'on soit traité correctement comme les autres.

[Journaliste]

Qu'est-ce qui vous empêche aujourd'hui d'introduire une obligation de vaccination, que ce soit générale ou sectorielle ?

[Paulette Lenert]

C'est un pas encore bien différent.

Pour le moment, on a le choix.

Quelqu'un qui décide pour soi de ne pas se faire vacciner, ne pourra peut-être faire quelques activités, mais quand on dit "chacun doit être vacciné", alors c'est une approche tout à fait différente et on ne pense ne pas arriver à ça. On espère.

[Journaliste]

Donc avec le système 2G, vous vous attendez à ce que le taux de vaccination augmente encore ?

[Paulette Lenert]

Oui. Si ça n'augmente pas, alors on ne sait plus quoi faire.

[Xavier Bettel]

L'obligation de la vaccination ... ce serait une question éthique qui va très loin.

Je sais que dans quelques pays on en discute. Il y en a qui veulent le faire en février déjà.

On ne peut jamais exclure quelque chose, mais ce que on voudrait, ce qu'on espère, c'est de pouvoir prendre toutes les mesures pour que le taux de vaccination soit si important à Luxembourg.

Si bien qu'on ne doive pas en arriver à l'obligation.

C'est notre projet, mais on ne peut pas l'exclure.

On essaye toujours de prendre de nouvelles mesures pour que les gens se fassent vacciner.

C'est également pour avoir de la sécurité, plus de sécurité pour ceux qui sont vaccinés et ceux qui ne le sont pas.

[Journaliste]

D'un point de vue sectoriel, ce n'est pas prévu non plus ?

[Paulette Lenert]

C'est encore une autre discussion qu'on peut mener, qui serait peut-être plus facile à justifier.

S'il y des taux élevés - c'est encore une autre discussion.

Maintenant, on part du principe qu'avec les standards, les mesures qu'on a, on a mis en place un bon cordon sanitaire, y compris le testing, etc.

Et si on regarde les faits, la situation d'aujourd'hui, on pense que si les personnes qui décident de ne pas se faire vacciner, comprennent peut-être mieux maintenant qu'ils fonctionnent mieux dans une société en se faisant vacciner.

Il faut de la compréhension dans une société.

Une obligation ne calmerait pas la situation, ça créerait encore davantage d'angoisses et de divisions.

Donc on espère y arriver sans arriver à ce genre de mesures.

[Journaliste]

La nouvelle loi doit être valable jusqu'à fin février. Est-ce que ce n'est pas trop longtemps ?

Parce qu'on risque qu'avec les fêtes, les chiffres augmentent de nouveau.

[Xavier Bettel]

On a dit ce texte-ci c'est déjà à partir du 18 décembre, mais on veut déjà les appliquer maintenant.

Avec l'analyse des chiffres, on veut réagir de suite.

Si aujourd'hui on décidait un confinement avec 10 à 15 personnes dans les soins intensifs, ce sera difficile de l'expliquer aux gens.

C'est toujours autant de sécurité que nécessaire et autant de libertés que possible.

C'est un équilibre. On pourrait tout fermer pendant deux semaines.

Alors on aurait de nouveau un ralentissement, une chute.

Mais là, on voit quand même que le vaccin est la meilleure possibilité pour protéger les autres et soi-même.

C'est ce chemin-là qu'on va prendre.

Sans pour autant pouvoir exclure que ce soit.

On s'est donné cette durée jusqu'au 18 décembre et je peux vous garantir que si la situation devait aller dans une situation ou dans l'autre, par exemple, si le taux était super maintenant, mais j'ai de grands doutes, alors on pourrait de nouveau arriver à d'autres situations.

Mais il faut décider tout en anticipant.

On annonce des mesures aujourd'hui, même si les chiffres dans les hôpitaux ne sont pas grave pour le moment, mais on sait que ce risque existe et nous ne voulons pas prendre ce risque que certaines personnes ... qui ont par exemple des cancers, qui ont besoin d'une opération immédiate, qu'on arrive à dire à ces personnes-là : on ne peut pas le faire parce qu'on a plus de place.

Ce serait ça les conséquences d'une surcharge tous les hôpitaux.

Donc, pendant les fêtes, en janvier, etc., on est prêt à prendre d'autres mesures, si nécessaire.

Et ceci, on l'espère, si plus de personnes encore se font vacciner avec les recommandations qu'on a, avec notre semaine de la vaccination, le test rapide, on espère vers noël et début janvier, on n'ait pas une situation catastrophique.

[Journaliste]

Quelques questions encore de précision : les personnes qui ont eu le Johnson, est-ce qu'ils gardent leur CovidCheck même s'ils ne font pas le booster ? Oui ou non ?

[Paulette Lenert]

Ce n'est pas encore obligatoire pour l'instant.

[Journaliste]

Et ceux qui ont eu l'AstraZeneca, est-ce qu'ils peuvent déjà le faire aujourd'hui ?

[Paulette Lenert]

Le principe a été décidé aujourd'hui.

[Xavier Bettel]

Mais attendez, comme je vous ai dit : si demain il y a 45.000 personnes qui veulent faire la dose de rappel, ce serait de trop.

C'est mieux de se prendre tranquillement un rendez-vous.

La décision a été prise aujourd'hui. Les centres ont été informés.

Le mieux, c'est que chacun s'organise et que du stock arrive sur place.

Parce que il y a certainement beaucoup de personnes qui voudront la troisième dose.

[Journaliste]

Pour les événements, donc, il y a des différentes formules - quand il y a la règle 2G, alors il n'y a pas d'obligation de masques, c'est ça ?

[Paulette Lenert]

Non, il n'y a pas ... 2G, ce n'est pas une obligation de masques.

Mais nous le recommandant, le masque.

On va adapter encore nos recommandations.

C'est un plus pour soi-même, bien sûr.

On n'est jamais trop prudent.

On peut toujours décider de porter le masque en tant que plus pour soi-même.

Et souvent en route, c'est peut-être mieux de prendre toujours le masque et aussi de faire le test rapide.

Ce sont des précautions que chacun peut prendre pour soi-même.

Il y aura les célébrations pour noël, au travail, à la maison.

[Xavier Bettel]

Je recommande s'il y a une soirée pour ... Si tout le monde fait un test rapide, ce sera un bon investissement, plutôt que d'avoir des malades et la même chose est aussi correct à la maison, quand tout le monde arrive, c'est mieux de faire vite un test rapide.

C'est une possibilité et ça constitue de garanties supplémentaires.

[Journaliste]

Dernière question encore, hors Corona.

Est-ce que vous avez déjà une date pour savoir quand les ministres Kersch et Schneider vont se retirer et qui va reprendre leurs postes ?

[Xavier Bettel]

On indique que demain le comité des socialistes va se réunir et puis le parti va vous dire quel sera leur programme pour les semaines à venir.

[Journaliste]

David Marques du Le Quotidien. Question pour l'AstraZeneca.

Est-ce que vous avez eu des contacts avec les médecins ?

[Paulette Lenert]

En tant que Santé, à partir du moment où on décide ceci en tant que ministère, la responsabilité se déplace vers le ministère de la Santé.

Donc nous donnons cette recommandation du point de vue étatique et les docteurs, les médecins n'auront plus la responsabilité.

[Journaliste]

Quant au CovidCheck, le "Lëtzebuerger Land" a dit qu'il y avait déjà des foyers d'infections.

Est-ce que vous pouvez nous donner un aperçu ou est-ce que c'est une fausse information ?

[Paulette Lenert]

Ce n'est pas une fausse information.

Chaque semaine, on a l'un ou l'autre foyer d'infection, mais pas de très grands ... incidents. On vous donnerait une communication parce qu'on a toujours des conférences de presse. Je le dis toujours : les gens s'infectent.

Voilà les nouvelles mesures qui sont proposées, font en sorte qu'il y a davantage de contrôles d'identité ici en général.

Oui, c'est un phénomène qu’on voit. On s'infecte beaucoup dans le privé. Il y a des petites cérémonies, des soirées, ... Là, il y a beaucoup d'infections et on peut partir du principe que là, le régime du CovidCheck n'est peut-être pas fait avec le même sérieux que ça devrait être le cas.

[Journalist]

Sidney Wiltgen pour le Tageblatt.

Vous avez dit, demain, vous allez encore voir les partenaires sociaux pour parler du 3G.

Si demain on ne trouve pas d'accord, vous allez quand même l'imposer ?

[Xavier Bettel]

On a une responsabilité politique et une responsabilité au niveau de la santé publique.

J'espère qu'on arrivera à un accord demain.

Je ne peux pas vous dire maintenant de quoi on discutera et quels seront des points à clarifier.

On ne le fait pas sur la place publique. Ce sera fait demain. J'espère qu'on arrivera à un accord.

Sinon, ce sera notre responsabilité de le faire.

Avec ou sans ... consentement ou approbation limitée.

[Journaliste]

Vous, vous êtes contre une obligation de vaccination, mais est-ce qu'on pourrait imaginer une obligation de s'identifier ?

[Xavier Bettel]

Nous avons oublié un point. Pardon, je l'ai oublié.

On est aussi en train de voir ... Vous savez, les textes des bases de données prévoient qu'on ne peut pas dire qui est vacciné et qui ne l'est pas. C'est important ici.

On va changer ce texte pour qu'au sein d'une société, au cas où l'employé est d'accord, la durée de validité de sa vaccination peut être déclarée, si bien qu'il ne faut pas faire de CovidCheck par jour, que l'employeur sache : celui-là, il est protégé, donc il ne faut pas faire le CovidCheck.

Mais ça, on va le voir dans le texte.

Cela faciliterait la vie aux salariés, mais aussi l'employeur, mais on travaillera sur les bases légales pour arriver à le changer. Je pense que j'avais oublié ce point-là.

On l'avait oublié.

La question sur le personnel médical.

[Paulette Lenert]

C'est une possibilité de rajouter une étape.

[Journaliste]

Vous dites que les chaînes d'infections doivent être rompu.

Pour le moment, au point de vue personnel - est-ce que vous avez suffisamment de personnel ?

[Paulette Lenert]

On a déjà ajouté du personnel.

Aussi en ayant recours à l'armée, la douane. C'est en cours depuis la dernière quinzaine et on se prépare pour avoir des réserves de ressources humaines.

C'est déjà commencé.

[Xavier Bettel]

Merci aux messieurs Bausch et Gramegna - ils ont tout de suite vu comment ajouter du personnel.

[Journaliste]

Petite question encore pour le Contact-Tracing.

Est-ce que c'est vrai que 50% peuvent être identifiées pour endiguer ?

[Paulette Lenert]

Je ne peux pas vous dire exactement le chiffre. Il y a quinze jours ça augmentait fort. Donc, il y avait un petit retard, mais je ne peux pas vous dire le dernier chiffre.

[Journaliste]

Encore une question par rapport au personnel : on a quelques questions qu'on a posé au ministère de la Santé et même un mois après on n'a pas encore eu de réponse.

[Paulette Lenert]

Cela tient du fait qu'on est submergé de questions.

On a des fois jusqu'à des quarantaines par jour et on pose des questions avec des nuances.

On se concentre pour avoir un bon rapport hebdomadaire.

Donc ça, on s'est engagé à montrer les informations une fois par semaine.

Ce n'est pas toujours possible de répondre à chaque question qui vient.

C'est une situation qui est exceptionnelle.

Cela dure des mois et cette insécurité générale se traduit aussi dans notre service.

Il y a des fois des questions très, très précises. Pour avoir la réponse, il faut avoir recours à d'autres personnes.

Donc, on a choisi certaines informations qu'on donne toutes les semaines.

C'est déjà un grand défi de pouvoir donner ces informations une fois par semaine, de les rassembler et de les mettre ensemble.

Donc tout ce qu'on peut donner en plus ou fournir en plus, c'est limité.

[Xavier Bettel]

Madame Schimmer pose des questions tant qu'on est ici.

[Journaliste]

Pol Reuter de Reporter.lu.

Vous pensez qu'il y aura plein de demandes pour les vaccins. Qu'en est-il pour le stock des doses de vaccin ?

[Xavier Bettel]

On a suffisamment de stock pour le moment, pour décembre.

C'est pour ça que ... peut-être qu'en janvier on devra avoir uniquement des rendez-vous parce qu'on voudra pas que les gens viennent dans les centres et qu'il n'y a pas de vaccin. Pour l'instant, il y en a.

Il y a 15-16 mois, on a appris une chose : quand les livraisons doivent se faire, des fois ce n'est pas exactement la date prévue.

Mais pour ce mois, on n'aura pas de de goulots d'étranglement.

Donc, en janvier peut-être alors, on fonctionnera par rendez-vous et on le communiquera en temps voulu.

Pour l'instant, on a assez de Moderna et de Pfizer.

[Journaliste]

Le virologue Christian Drosten a dit par rapport aux 2G que les personnes qui n'ont pas le 2G font plutôt des soirées à la maison, alors qu'ils invitent d'autres personnes non-vaccinées et que c'étaient des personnes plus marginales qui participent moins, et restent plutôt à la maison. Est-ce que vous ne risquez pas dans ces populations bien précises, est-ce qu'il a des communautés marginalisées ? Est-ce qu'il y a peut-être des risques que ça n'est que ça ne soit pas efficace ?

[Paulette Lenert]

Dans les loisirs, beaucoup de gens sont en routes. On ne peut jamais exclure le pire, mais quand ce n'est pas possible, si on impose quelque chose à tout le monde, c'est difficile aussi.

Donc c'est une pondération de ce qu'on pense pouvoir demander aux gens et obtenir des gens.

S'il y a beaucoup de gens qui ont beaucoup de sécurité qui restent entre eux, c'est bien.

On ne peut pas arriver à tous.

Il y a toujours des points morts, où on n'arrive pas à réussir à influencer ces angles morts.

C'est difficile de trouver une solution qui convienne à tout le monde - qu'on trouve le meilleur compromis.

Chaque chose a son revers.

[Journaliste]

Donc les chiffres dans les hôpitaux ... qu'est-ce qu'on peut dire après un an et demi de pandémie ?

Quels sont les chiffres qui vous font dire qu'il faut des mesures plus strictes ?

[Paulette Lenert]

Dans notre plan par phases, idéalement, il faudra se situer dans la phase 2.

Vous savez qu'on est toujours à la limite, alors des mesures sont nécessaires. L'indicateur n'a pas changé.

Les phases ont été légèrement adaptées, mais le plan par phase est toujours le même.

Si on arrive à une phase III, il faut déjà plus de programmations de nouveau.

[Journaliste]

Vous avez dit déjà par avant que vous pensiez que les chiffres des vaccins ... des personnes vaccinées allait monter plus rapidement. Qui est responsable.

[Paulette Lenert]

Oui, c'est sûr que les responsabilités, là, on fait de notre mieux pour que ce que les vaccinations reprennent.

D'ailleurs, c'est en train de remonter. On n'est pas dans une position stagnation totale.

[Xavier Bettel]

Après la dernière relance, ça a augmenté très fort.

La semaine dernière, il y avait de nouveau une diminution.

Donc, ça veut dire l'impact du dernier régime CovidCheck, il y a eu un push, ça a augmenté et ça décline de nouveau petit à petit.

[Paulette Lenert]

On s'est réunis avec les pays de l'Union européenne qui parlent allemand il y en a qui disent : "On a l'impression que le citron est pressé".

On pédale. Donc on essaye d'être créatifs. On travaille ... On fait de notre mieux.

[Journaliste]

Paperjam. Vous parliez du télétravail. Il est recommandé. Pourquoi vous ne l'obligez pas quand c'est possible ?

[Xavier Bettel]

On ne l'a jamais obligé.

Le télétravail a toujours été une recommandation.

On sait que pour certains postes, ce n'est pas possible.

Imposer le télétravail, ce serait quelque chose ... Beaucoup de gens nous ont dit, qu'il y aura des répercussions pour la vie dans les sociétés, aussi au niveau psychologique.

Il ne faut pas croire que c'est la solution miracle à tous les problèmes.

Si vous avez des bureaux individuels ... Il y a plein de situations.

Ce qui est important, c'est de limiter les interactions tant bien que mal et le télétravail est une partie de la solution et ce n'est pas possible partout.

Et, là, où c'est possible, il faut pouvoir le faire et quand ce n’est pas possible, c'est pas possible.

Mais on a un grand nombre de frontaliers. On ne peut pas les mettre dans une situation où sur un plan administratif, il y aura des problèmes.

Donc, là, il faut tenir compte de ces de ces facteurs.

[Journaliste]

Vous avez discuté ce matin avec les partenaires sociaux de la 3G en entreprise. Il n'y a pas encore d'accord. Le désaccord entre vous : est-il important pour l'instant ?

[Xavier Bettel]

On a eu un échange, comme je vous l'ai déjà dit.

On leur présente nos projets, on est ouvert à des suggestions. C'était le but de la réunion de ce matin. Demain, il y aura une deuxième réunion, où on se réunira avec les partenaires sociaux.

On espérera que mercredi ou jeudi, on mettra le texte en voie d'instance. On ne l'a pas imposée parce qu'on souhaite tenir compte des résultats des partenaires sociaux.

Mais s’il n'y a pas de solution qui sort, alors on va déposer le texte. C'est notre responsabilité en tant que santé publique.

Mais ça aiderait également si les partenaires sociaux pourraient donc soutenir ce projet.

Cela nous faciliterait la vie.

Mais ils doivent prendre leur décision.

Nous, on a pris la décision de le faire, mais on est d'accord de se mettre à table pour discuter des modalités.

[Journaliste]

Quelle réaction vous vous attendez des participants des marches blanches après l'installation de la 2G ?

[Xavier Bettel]

Que les gens applaudissent parce qu'on introduit le 2G et le 3G, ça je ne m'y attends pas.

On sait que ces derniers mois, ce n’était pas facile.

C'était difficile pour les jeunes.

Je n’aimerais pas être plus jeunes de nos jours.

Pour les personnes plus âgées, c'est difficile la privation de contact.

Pour tout le monde, psychologiquement c'était difficile.

Pour tout le monde.

Le fait est et nous ne l'inventons pas, que le vaccin est ce qui nous protège le plus.

Si aujourd'hui on a une incidence qui descend chez les personnes de plus de 75 ans, c'est le meilleur exemple.

C'est ce que madame Lenert a dit.

On voit il y a beaucoup de gens qui ne sont pas vaccinés qui sont à l'hôpital, mais les personnes non-vaccinées, ces 20% de la population, c'est la moitié des personnes qui sont l'hôpital et l'autre moitié, c'est 80% de la population.

Donc il y a beaucoup plus de risque quand on n'est pas vacciné de se retrouver à l'hôpital et je m'attends pas des applaudissements j'espère et je m'attends pas à des applaudissements.

J'espère du respect.

J'ai une responsabilité générale par rapport à la protection des citoyens et nous pensons que ça, ce sont les mesures qui protègent le mieux la population générale.

Fermer tout, ça, ce ne serait pas quelque chose qu'on souhaite faire.

Nous voulons l'éviter et nous voulons autant de sécurité que nécessaire et autant de libertés que possible.

C'est notre fil rouge à travers toute cette crise.

Les gens ont le droit de manifester.

Nous vivons dans un pays libre.

Mais je ne souhaite à personne - de ces personnes-là - d'être à l'hôpital parce que une infirmière m'a expliqué comment ça se passe pour un malade en soins intensifs.

Moi, je n'étais pas en soins intensifs.

On m'a mis des tuyaux, mais les personnes qui sont aux soins intensifs, ils étouffent. C'est un décès lent où on étouffe.

Les infirmières me disent que c'est horrible ce qu'on voit, simplement horrible.

On voit que le vaccin aide.

On n'oblige personne, il n'y a pas d'obligation vaccinale.

C'est le choix de chacun, mais je ne le leur souhaite pas.

Mais aux soins intensifs, il y a des médecins qui ont dit : il y a des gens qui pensaient que le Covid était un petit rhume et ces gens-là, d'un jour à l'autre, ils n'ont plus eu d'air et ces gens-là, ils pensaient que c'était rien et maintenant ils ne sont plus là.

Donc ces gens-là ne peuvent plus témoigner de ce que c'est.

[Journaliste]

Carole Schimmer de la Radio 100,7. Question encore concernant l'obligation vaccinale.

Vous prenez une décision politique par rapport à l'obligation vaccinale.

Des médecins comme Dr. Gérard Schockmel et d'autres, par exemple le généraliste Dr. Schwartz, il y en a qui disent pour le personnel de santé, il faudrait une obligation vaccinale.

Il y en a qui disent à partir de 50 ans, c'est une décision médicale, une recommandation fondée médicalement.

Vous prenez des décisions politiques. Par rapport à la situation actuelle, je ne trouve pas cela correct, si je peux m'exprimer ainsi.

[Paulette Lenert]

Tout ce qui fait du sens au point de vue médical ne peut pas être soutenue de manière sociétale.

C'est aussi une question juridique.

Un vaccin n'est pas comme un test.

Ce sont des discussions plus larges.

Personne ne met en question que ça peut avoir un impact médical, mais c'est aussi à nous de regarder ces aspects sociétaux.

[Journaliste]

Mais par exemple pour d'autres maladies, ce n'était pas le cas.

[Paulette Lenert]

Je ne me ferme pas à cette discussion, mais je trouve que maintenant, ce n'est pas le moment de te prendre ce genre de décision.

Je pense que notre vue de la santé publique a certainement changé après une pandémie.

Il faut rediscuter de ce genre de questions, mais peut-être que le timing n'est pas idéal pour prendre ce genre de décision.

Une vaccination obligatoire n'est pas simple. Il vaut mieux le faire dans une période de sérénité et pas dans ce genre de situation où nous sommes maintenant.

Maintenant, nous ne savons pas où nous allons ... On ne peut pas dire avec certitude quand et comment on sortira de cette situation.

[Journaliste]

Une question par rapport aux personnel des restaurants : est-ce qu'ils doivent être 2G ou 3G ?

Qu'est-ce qu'il faut qu'ils respectent ?

[Xavier Bettel]

3G, cela concerne les professionnels, on l'a dit.

Tout tous ceux qui travaillent. Quand il y a un contrat de travail, c'est 3G dans les restaurants.

Pour les gens qui y mangent, c'est le 2G.

Les loisirs, c'est le 2G, les professionnels, c'est le 3G qui s'applique.

Les gens qui font le 3G, s'ils ne sont pas vaccinés et s'ils ne respectent pas le 2G, ils sont testés tous les jours.

Tous les jours.

Mais le 3G, c'est pour le travail, pour le professionnel.

On ne peut pas faire de distinctions.

C'est partout - le professionnel, c'est 3G.

[Journaliste]

Une question à madame Lenert encore.

Est-ce que vous êtes prête à devenir vice-Première ministre en janvier ?

[Paulette Lenert]

Il faut voir si c'est une option qui va être présenté tel quel. Il faut attendre jusqu'à demain.

[Journaliste]

Mais en principe, vous seriez d'accord à partir de janvier, par exemple ?

[Paulette Lenert]

Je suis ouverte à toute demande pour le moment.

[Xavier Bettel]

Merci et bonne soirée.